

« *Stock* » et « *Capital* » dans *The Wealth of Nations* : traduire pour comprendre  
"Stock" and "Capital" in *The Wealth of Nations*

Philippe Fontaine

Volume 71, numéro 4, décembre 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602191ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602191ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Fontaine, P. (1995). « *Stock* » et « *Capital* » dans *The Wealth of Nations* : traduire pour comprendre. *L'Actualité économique*, 71(4), 498–506.  
<https://doi.org/10.7202/602191ar>

Résumé de l'article

Cette note propose une réflexion sur les concepts de « *stock* » et de « *capital* » dans *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* d'Adam Smith. La traduction de la dénomination « *stock* », en français, pose de nombreux problèmes, lesquels s'ajoutent aux ambiguïtés d'un texte qui balance largement entre une conception pré-smithienne, qui utilise « *capital* » pour désigner une somme d'argent susceptible d'être investie ou ayant déjà fait l'objet d'un investissement, et une conception qui assimile le « *capital* » aux actifs physiques. Cette note propose d'adopter la notion de « richesses mobilières », empruntée au vocabulaire de Turgot, pour résoudre certaines de ces difficultés tout en préservant l'ambiguïté du texte de Smith, laquelle traduit certaines des difficultés théoriques rencontrées par l'auteur dans la conceptualisation du capital.

« Stock » et « Capital »  
dans *The Wealth of Nations* :  
*traduire pour comprendre\**

Philippe FONTAINE  
*Université Antilles-Guyane*  
*Centre d'Histoire de la Pensée Économique*  
*Université Panthéon-Sorbonne*

RÉSUMÉ — Cette note propose une réflexion sur les concepts de «*stock*» et de «*capital*» dans *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* d'Adam Smith. La traduction de la dénomination «*stock*», en français, pose de nombreux problèmes, lesquels s'ajoutent aux ambiguïtés d'un texte qui balance largement entre une conception pré-smithienne, qui utilise «*capital*» pour désigner une somme d'argent susceptible d'être investie ou ayant déjà fait l'objet d'un investissement, et une conception qui assimile le «*capital*» aux actifs physiques. Cette note propose d'adopter la notion de «*richesses mobilières*», empruntée au vocabulaire de Turgot, pour résoudre certaines de ces difficultés tout en préservant l'ambiguïté du texte de Smith, laquelle traduit certaines des difficultés théoriques rencontrées par l'auteur dans la conceptualisation du capital.

ABSTRACT — “*Stock*” and “*Capital*” in *The Wealth of Nations*. This paper discusses the concepts of “*stock*” and “*capital*”, as envisaged in the *Wealth of Nations*, from the perspective of their translation into French. Clearly the translation of “*stock*” poses serious problems, to which one must add Smith's continual hesitations between a definition of “*capital*” as money invested and a definition which equates “*capital*” with the things in which it has been invested. It is suggested that by translating “*capital*” by “*capital*” and “*stock*” by “*richesses mobilières*”, borrowed from Turgot's writings, one can expect to solve some of these problems without hiding Smith's own ambiguity. More generally, it is shown that problems of translation raise interesting theoretical questions and that they cast a new light on the way the reader may approach the original text.

---

\* Une version préliminaire de ce texte a fait l'objet d'une présentation à l'Université Lumière Lyon 2, au mois de mai 1993, dans le cadre du groupe de travail qui prépare une nouvelle traduction de *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. Je remercie Jean-Michel Servet et les différents participants pour leurs observations, ainsi que les deux rapporteurs anonymes de *L'Actualité économique* pour leurs suggestions, tout en restant seul responsable des imprécisions qui pourraient émailler le texte.

La récente réédition de l'ancienne traduction, en français, de l'ouvrage de Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, ainsi que les projets qui se proposent d'en donner une nouvelle fournissent l'occasion de cette note. Dans la nouvelle édition de la traduction de Garnier, Daniel Diatkine signale les difficultés liées à la traduction des termes «*stock*» et «*capital*», et observe même que le «*premier terme est évidemment intraduisible en français*» (1991 : 61). Il semble pourtant qu'une solution soit envisageable, qui restitue la cohérence de nombreux passages où ces deux termes apparaissent, sans pour autant occulter les hésitations théoriques de Smith.

Il n'y a pas lieu ici de faire la théorie de la traduction. Chaque œuvre présentant son lot de difficultés, un objectif vaut souvent mieux qu'une théorie. Pour tracer à gros traits les contours de cet objectif, disons qu'une nouvelle traduction des mots «*stock*» et «*capital*» se doit de conjuguer, chaque fois que cela est possible, un effort de simplification et un souci d'homogénéisation. Cela n'impose pas pour autant de conserver systématiquement la même traduction pour le même mot, comme dans le cas de «*stock*», où il serait malvenu de traduire «*profits of stock*» autrement que par «*profits du capital*», alors même que l'on ne retient pas «*capital*» pour les autres occurrences de «*stock*». De même, rien n'empêche de traduire deux mots différents par le même terme, comme dans le cas de «*capital*» et «*capital stock*». En effet, la langue de l'économie politique est imprécise à ses débuts, sans compter que Smith occupe une place particulière dans l'histoire de la notion de capital. Edwin Cannan (1921 : 480-81) a ainsi relevé l'inconséquence de Smith dans la définition du terme «*capital*», notamment ses hésitations entre la conception pré-smithienne, qui utilise ce mot pour désigner une somme d'argent susceptible d'être investie ou ayant déjà été accumulée sous forme d'actifs physiques, et une conception qui associe le «*capital*» aux actifs physiques eux-mêmes<sup>1</sup>.

L'objet de cette note est donc d'apporter quelques clarifications conceptuelles sur la traduction qu'il conviendrait de réserver aux termes «*stock*» et «*capital*», tels qu'on les trouve dans *The Wealth of Nations*. Ces clarifications permettent d'éviter des erreurs d'interprétation ; elles servent pareillement à corriger les imprécisions de la traduction «*Garnier*». Plus généralement, le travail de traduction soulève des interrogations qui peuvent livrer des enseignements théoriques non négligeables.

\*

\* \*

La traduction de Garnier propose «*capital*», «*capitaux*», «*fonds*» et «*fonds accumulé*» pour «*stock*» ; «*capital*» pour «*capital stock*» et pour «*capital*». Or, s'agissant de «*stock*», au moins, ces options sont trop laxistes.

1. R. H. Parker (1991 : 28) nuance quelque peu l'affirmation de la spécificité de Smith s'agissant de l'utilisation du terme *capital* en faisant observer que, même avant Smith, la distinction évoquée par Cannan n'était pas toujours clairement exprimée.

Aussi semble-t-il opportun de simplifier la traduction en retenant tantôt « richesses mobilières », emprunté au vocabulaire de Turgot<sup>2</sup>, tantôt « capital » – exclusivement dans l'expression « *profits of stock* » – pour « *stock* »; et, suivant en cela l'exemple de Garnier, « capital » pour « *capital* » et « *capital stock* ». Ce choix a l'avantage d'homogénéiser la traduction de nombreux passages et de préserver des distinctions importantes chez Smith quand la traduction « Garnier » rajoute souvent à la confusion du texte. Certes, ce choix ne résout pas tous les problèmes de la traduction ; simplement les difficultés qu'il génère semblent moins nombreuses que celles qu'il élimine.

Pour illustrer immédiatement les implications de ce choix, le chapitre premier du Livre II, « *Of the Division of Stock* », s'intitulerait : « De la division des richesses mobilières », et non pas : « Des diverses branches dans lesquelles se divisent les capitaux ». Cette orientation présente deux avantages évidents.

1) On respecte la division conceptuelle opérée, au sein du « *whole stock* », entre « *that part which ... is to afford him [the owner of the stock] his revenue, [and which] is called his capital* », et celle « *which supplies his immediate consumption* » (Smith, 1776 [1976] : 279). Chez Garnier, la distinction entre « *capital* » et « *stock* » était pareillement conservée grâce à l'utilisation de « fonds accumulé » pour « *stock* ». Malheureusement, « fonds accumulé » s'efface très souvent devant « capital », voire « capitaux » en d'autres endroits – ce qui laisse l'impression d'un flottement terminologique là où l'anglais est plus cohérent.

2) On atténue l'effet de parallélisme entre l'intitulé du chapitre premier du Livre I, « *Of the Division of Labour* », et l'intitulé du chapitre premier du Livre II, « *Of the Division of Stock* » — ce qui rend justice à la distinction explicitement établie par Smith entre une enquête sur les « causes » (voir le titre du livre I) et une enquête sur la « nature » (voir le titre du Livre II)<sup>3</sup>.

De même conviendrait-il de traduire l'intitulé du Livre II, « *Of the Nature, Accumulation, and Employment of Stock* », par « De la nature, de l'accumulation et de l'emploi des richesses mobilières ». Là, quatre justifications viennent.

1) On tient compte désormais du véritable contenu d'une enquête sur la nature du « *stock* », telle qu'elle est annoncée dans le titre du Livre II, c'est-à-

---

2. Notons dès à présent la définition toute particulière de ce terme chez Turgot : « Ce genre de possessions résultantes de l'accumulation des produits annuels non consommés, est connu sous le nom de richesses mobilières. Les meubles, les *maisons*, la vaisselle, les marchandises emmagasinées, les outils de chaque métier, les bestiaux, appartiennent à ce genre de richesses » (1766 [1914]: 562-563 ; nos italiques).

3. Je laisse ici de côté la question de savoir si, comme le prétendent certains commentateurs, le rôle du capital gagne en importance entre le Livre I et le Livre II, remplaçant même la division du travail comme facteur principal de la croissance (Bowley, 1975). Il demeure que cette lecture, qui s'oppose à l'affirmation de Cannan selon laquelle *The Wealth of Nations* présente une certaine unité indépendamment du Livre II, présuppose l'existence d'un parallélisme entre le chapitre premier du Livre I et le chapitre premier du Livre II. L'assimilation du « *stock* » au « *capital* » n'est évidemment pas étrangère à cette orientation presque « naturelle » de l'interprétation.

dire qu'on y inclut la part des richesses mobilières réservée à la consommation immédiate, que Smith compte comme partie du «*stock*», mais qui ne peut pas être considérée comme du «*capital*».

2) On introduit une distinction terminologique claire, en français, entre «*accumulation of stock*» et «*accumulation of capital*» (voir le titre du chapitre 3 du livre II), qui n'existe que confusément chez Garnier, lequel retient respectivement «*accumulation des fonds ou capitaux*» et «*accumulation du capital*». Cette dernière concerne précisément l'investissement sous forme d'actifs physiques, au sein de l'entreprise, alors que l'accumulation de richesses mobilières ne donne pas lieu nécessairement à un investissement en entreprise.

3) Pareillement, on peut désormais différencier «*employments of stock*» (voir le titre du chapitre 10 du Livre I) et «*employment of capitals*» (voir le titre du chapitre 5 du Livre II). La première dénomination fait état de l'utilisation du «*stock*» sous la forme de prêt ou d'investissement en entreprise, comme l'indique le passage suivant :

*«Whoever derives his revenue from a fund which is his own, must draw it either from his labour, from his stock, or from his land. The revenue derived from labour is called wages. That derived from stock by the person who manages or employs it, is called profit. That derived from it by the person who does not employ it himself, but lends it to another, is called the interest or the use of money [...]. The revenue which proceeds altogether from land, is called rent, and belongs to the landlord»* (Smith, 1776 [1976] : 69).

La seconde dénomination ne concerne que la constitution d'avances<sup>4</sup>; elle exclut le prêt à intérêt, comme l'atteste le contenu du chapitre 5 du Livre II. En conséquence, même si l'on réunit les «*employments of stock*» et l'«*employment of capitals*» de Smith, on n'arrive toujours pas aux «*emplois du capital*» à la Turgot – l'achat d'un fonds de terre étant exclu.

4) Enfin, on peut traduire «*Of Stock lent at Interest*» par «*Des richesses mobilières prêtées à intérêt*» (Garnier utilise ici le mot «*fonds*»), car ce n'est pas du «*capital*» qui est prêté à intérêt, même si ce dernier est considéré comme tel par le prêteur qui en espère un revenu sous forme d'intérêt. À ce propos, il est bon d'observer ici la distinction entre la connaissance du théoricien et la connaissance de l'agent, puisque ce qui correspond aux richesses mobilières du point de vue du théoricien, est considéré comme du capital par l'agent. Smith donne un bon exemple de cette dualité lorsqu'il note : «*The stock which is lent at interest is always considered as a capital by the lender*» (p. 350). Ainsi, dans le chapitre 4 du Livre II, on pourrait traduire (notre traduction figure dans la colonne de droite):

---

4. Charles A. Tuttle insiste sur la confusion smithienne entre biens de production et capital (1927 : 505).

*Of Stock lent at Interest**Des fonds prêtés à intérêt*Des richesses mobilières  
prêtées à intérêt

*The stock which is lent at interest is always considered as a capital by the lender .... The borrower may use it either as a capital, or as a stock reserved for immediate consumption. If he uses it as a capital, he employs it in the maintenance of productive labourers, who reproduce the value with a profit. He can, in this case both restore the capital and pay the interest without alienating or encroaching upon any other source of revenue. If he uses it as a stock reserved for immediate consumption, he acts the part of a prodigal...* (p. 350; nos gras).

Les fonds prêtés à intérêt sont toujours regardés par le prêteur comme un capital [...]. L'emprunteur peut disposer de ses fonds ou comme d'un capital, ou comme de fonds destinés à servir immédiatement à sa consommation : s'il s'en sert comme d'un capital, il les emploie à faire subsister des ouvriers productifs qui en reproduisent la valeur avec un profit; dans ce cas, il peut et rendre le capital et payer l'intérêt, sans aliéner ou sans entamer aucune autre source de revenu; s'il s'en sert comme de fonds destinés immédiatement à sa consommation, il agit en prodigue... (Smith, 1776 [1991] : 439; nos italiques).

Les richesses mobilières prêtées à intérêt sont toujours considérées comme un capital par le prêteur [...]. L'emprunteur peut les utiliser soit comme un capital, soit pour sa consommation immédiate. S'il les utilise comme un capital, il emploie celui-ci à l'entretien de travailleurs productifs qui en reproduisent la valeur en supplément d'un profit. Dans ce cas, il reproduit le capital et acquitte l'intérêt sans aliéner ni entamer aucune autre source de revenu. S'il utilise ces richesses mobilières à sa consommation immédiate, il se comporte comme un prodigue... (nos italiques).

## De même :

*The stock which is accumulated into a capital, may either be employed by the person to whom it belongs, or it may be lent to some other person* (p. 278; nos gras).

Les fonds qu'on a accumulés pour en faire un capital peuvent être employés par la personne à qui il appartient, ou il peut être prêté à un tiers (Smith, 1776 [1991] : 355; nos italiques).

Les richesses mobilières qui sont accumulées sous forme de capital peuvent être employées par leur possesseur, ou prêtées à autrui (nos italiques).

Ces citations donnent l'occasion de revenir sur la distinction entre l'emploi d'un « stock » et l'emploi d'un « capital » et sur ses implications conceptuelles.

L'emploi des richesses mobilières fait référence à l'effort de formation du capital auquel on peut associer deux problèmes distincts : le choix de l'emprunteur dans le cas du capital prêté; la sélection du projet d'investissement dans le cas où le possesseur de richesses mobilières utilise lui-même son capital.

L'emploi d'un « capital » ressortit à la gestion de l'entreprise au jour le jour, une fois prise la décision d'accumuler des richesses mobilières sous la forme d'actifs physiques. Ici, il est question de gestion des affaires courantes principalement.

En conséquence, l'emploi d'un « capital » situe le lecteur dans un univers un peu plus restreint que celui de l'emploi d'un « stock », domaine où l'origine du financement des avances et la sélection des projets d'investissement n'est pas

(ou n'est plus) à l'ordre du jour. De ce point de vue, il est à noter que le « *capital* », au sens de capital immobilisé dans l'entreprise sous forme de capital fixe et circulant, appartient à l'« *undertaker* », même si le « *stock* » qui sert à sa constitution ne lui appartient qu'en partie. Une remarque éclaire ce propos :

*«The consideration of his own private profit, is the sole motive which determines the owner of any capital to employ it either in agriculture, in manufactures, or in some particular branch of the wholesale or retail sale»* (Smith, 1776 [1976] : 374 ; nos gras).

Ici, il importe d'observer que l'explication mise en avant par Smith concerne moins la motivation afférente à l'emploi d'un capital en général que l'intérêt du propriétaire d'actifs physiques à les conserver sous une forme plutôt que sous une autre. Il est donc clair qu'il ne faut pas considérer ce « *owner of capital* » comme un capitaliste (au sens moderne), mais plutôt comme un entrepreneur. En conséquence, l'emploi du « *capital* » est limité ici à la constitution d'avances ; il s'inscrit dans une problématique de la mobilité du capital entre différents secteurs d'activité.

Un autre exemple illustre les deux points de vue ci-dessus évoqués :

*When a bank, besides discounting his [merchant's] bills, advances him likewise upon such occasions, such sums upon his cash account ... ; it dispenses him entirely from the necessity of keeping any part of his stock by him unemployed, and in ready money for answering occasional demands* (p. 304-5 ; nos gras).

*The frequency, regularity and amount of his [customer's] repayments would sufficiently demonstrate that the amount of their [banks'] advances had at no time exceeded that part of his capital which he would otherwise have been obliged to keep by him, unemployed, and in ready money for answering occasional demands ...* (p. 306 ; nos gras).

Les similitudes entre ces deux passages favorisent une confusion que la traduction de « *stock* » et « *capital* » par « capital » (voir Smith, 1776 [1991] : 388 et 390 respectivement) entretient largement. Si le lecteur du texte anglais peut au moins avoir un doute avant de conclure à l'équivalence de « *stock* » et de « *capital* » dans ces deux extraits, le lecteur de la traduction française, lui, ne se pose la question de savoir si Smith utilise deux dénominations pour désigner la même chose. Il ne convient donc pas de traduire « *stock* » et « *capital* » par le même terme, comme chez Garnier, mais par « richesses mobilières » et « capital » respectivement. Smith parle de deux choses bien différentes ici. D'un côté, l'accent est porté sur la possibilité que l'entrepreneur, grâce à l'aide d'une banque, transforme la plus grande partie de ses épargnes en avances au sein de l'entreprise, afin d'éviter l'existence d'une épargne stérile. De l'autre, la réflexion est conduite à partir du montant de capital immobilisé dans la production, dont l'origine peut être mixte (crédits et autofinancement). Grâce à la banque, le capital utilisé dans la production, et non plus l'épargne dégagée par l'entrepreneur, est employé plus efficacement, c'est-à-dire qu'il est entièrement utilisé sous une forme productive. On traduirait donc :

Quand une banque, en plus d'escompter ses billets [du marchand], lui fait également, en certaines circonstances, des avances sur son compte courant [...]; elle le dispense complètement de la nécessité de conserver une partie de ses richesses mobilières sans emploi, sous la forme d'encaisse pour les demandes imprévues (nos italiques).

La fréquence, la régularité et le montant de ses remboursements [du client] prouvent suffisamment que le montant de leurs avances [des banques] n'a jamais dépassé cette partie de son capital qu'il eût dû autrement conservée par devers lui, sans emploi, sous la forme d'encaisse pour les demandes imprévues (nos italiques).

En un autre endroit, Smith fait d'ailleurs référence à la nécessité d'économiser cette partie du capital circulant qui consiste en monnaie. Pour Smith, le rôle des banques est donc double :

- d'une part, elles encouragent la mobilisation des épargnes stériles ;
- d'autre part, elles optimisent l'utilisation du capital immobilisé dans la production, en facilitant sa rotation (voir Spengler, 1959 : 409, n. 52).

Sans doute Smith privilégie-t-il la perspective de la production et des avances, en un mot : le « capital ». D'où les difficultés du lecteur à identifier les différences entre « stock » et « capital ». Un exemple typique de ce genre de problème apparaît dans le chapitre 4 du livre II, où Smith observe :

*«In proportion as that share of the annual produce which, as soon as it comes either from the ground, or from the hands of the productive labourers, is destined for replacing a capital, increases in any country, what is called the monied interest naturally increases with it. The increase of those particular capitals from which the owners wish to derive a revenue, without being at the trouble of employing them themselves, naturally accompanies the general increase of capitals; or, in other words, as stock increases, the quantity of stock to be lent grows gradually greater and greater»* (1776 [1976] : 352 ; nos gras).

Cette remarque est tout à fait intéressante. Elle rappelle que les prêteurs d'argent tirent leur revenu de l'activité productive, que sans celle-ci l'intérêt n'existerait pas. « Capitals » renvoie donc à la partie du « stock » des prêteurs qui est immobilisée dans la production. Il ne faut pas voir dans le passage précédent une maladresse de Smith qui aurait utilisé « capital » pour « stock ». Notre interprétation se confirme lorsque l'on poursuit la lecture, la transition intervenant ici avec « in other words » qui traduit un changement de perspective occasionnant un glissement conceptuel et non pas simplement l'utilisation d'une terminologie synonyme. Smith parle cette fois de « stock », car il adopte le point de vue des prêteurs d'argent (ou, si l'on veut le point de vue de l'« accumulation of stock » par opposition à celui de l'« accumulation of capital »), dont les richesses mobilières augmentent à mesure que s'accroissent les richesses mobilières totales, suite à l'augmentation du volume d'activité qui génère des intérêts de plus en plus importants.

\*

\* \*



En guise de conclusion, il convient de signaler les difficultés que notre traduction peut poser et que nous avons jusqu'à présent ignorées. Il a été observé que seules les richesses mobilières peuvent faire l'objet d'un prêt chez Smith. Or, en certains endroits, le texte de Smith semble contredire pareille affirmation. Par exemple, Smith remarque que : « *A capital lent at interest may, in this manner, be considered as an assignment from the lender to the borrower of a certain considerable portion of the annual produce* » (p. 352). Ce passage et bien d'autres qui s'en rapprochent posent problème. Cela étant, il s'agit plus d'ambiguïté que de contradiction. Pour l'essentiel, l'ambiguïté résulte d'une tentative de penser dans un même mouvement les modalités de mise en œuvre du capital productif et les modalités de son financement. Aussi, la citation ci-dessus ne doit pas être lue en prenant pour référence l'analyse des emplois du capital en général, mais plutôt la perspective du possesseur de richesses mobilières. À la limite, l'ambiguïté de la terminologie smithienne, soulignée par Cannan, est plus l'expression que la cause des difficultés conceptuelles qu'il y a à penser le capital de plusieurs points de vue théoriques à la fois.

Smith parle de « *capital lent at interest* », car il considère ici le « *stock* » par rapport au revenu auquel il peut donner naissance. Or, du point de vue de l'agent, cette partie du « *stock* » qui est prêtée, est considérée comme un « *capital* ». En outre, et cela n'est pas pour simplifier les choses, le capital immobilisé dans l'entreprise, que Smith désigne par « *capital* », apparaît à ses yeux comme l'archétype de tous les capitaux — ce qui explique sans doute l'application du terme « *capital* » hors du contexte de l'entreprise. En revanche, quand Smith parle de « *stock lent at interest* », il se représente le processus de prêt du point de vue de l'accumulation des richesses mobilières, accumulation sans laquelle aucun prêt ne serait possible.

D'où ces phrases qui dévoilent, au premier abord, une terminologie ambiguë : « *The person who has a capital from which he wishes to derive a revenue, without taking the trouble to employ it himself, deliberates whether he should buy land with it, or lend it out at interest* » (p. 358 ; nos gras). De cette citation il faut retenir l'idée que même si Smith parle de « *capital* » et envisage les possibilités de son utilisation, il n'inscrit pas pour autant sa remarque dans la problématique de l'« *employment of capitals* », puisque l'agent considéré ne prend pas la peine d'employer ce capital lui-même. Smith ne se situe pas plus dans la problématique des « *employments of stock* », puisque l'achat d'un fonds de terre est ici évoqué comme possibilité d'utilisation de ce « *capital* ». En fait, Smith renvoie au point de vue de l'agent qui considère la somme consacrée à l'achat d'un fonds de terre et la somme prêtée à intérêt comme des sources de revenu — d'où l'utilisation de « *capital* » dans ce contexte — qui n'imposent pas un degré d'implication élevé — d'où la nécessité de marquer une différence avec la mise en œuvre du capital productif.

De notre point de vue, le problème se résume à une question : « Comment traduire "*capital*" dans cette citation ? » Il importe d'être cohérent avec ce que

nous avons dit jusqu'alors au sujet de ce terme et de le traduire par « capital ». La traduction se doit, en effet, de conserver l'ambiguïté qui non seulement permet de retracer la construction difficile du concept de capital, mais rend aussi possible une meilleure intelligence de l'économie smithienne.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BOWLEY, MARIAN (1975), « Some Aspects of the Treatment of Capital in *The Wealth of Nations* », in A. SKINNER, et T. WILSON (sous la direction de), *Essays on Adam Smith*, Clarendon Press, Oxford.
- CANNAN, EDWIN (1921), « Early History of the Term Capital », *The Quarterly Journal of Economics*, mai : 469-481.
- DIATKINE, DANIEL (1991), « Note sur la présente édition », in A. SMITH, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, vol. 1.
- PARKER, R. H. (1991), « "Capital", "Stock", "Assets", Economists and Accountants », *History of Economic Thought Newsletter*, automne : 26-31.
- SMITH, ADAM [1776], *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, 2 vol., Oxford University Press, Oxford, 1976.
- SMITH, ADAM [1776]. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 2 vol., traduction de Germain Garnier, Flammarion, 1991.
- SPENGLER, JOSEPH (1959), « Adam Smith's Theory of Economic Growth—Part I », *Southern Economic Journal*, avril : 397-415.
- TURGOT, ANNE ROBERT JACQUES [1766], « Réflexions sur la formation et la distribution des richesses », in G. SCHELLE, *Œuvres de Turgot et documents le concernant*, vol. 2, Alcan, Paris, 1914.
- TUTTLE, CHARLES A. (1927), « The Entrepreneur Function in Economic Literature », *Journal of Political Economy*, août : 501-521.